



Le Président

Strasbourg, le

20 JAN. 2015

Monsieur Jean-Luc WIEDEMANN

Président de la Fédération Française du Bâtiment
du Bas-Rhin

Espace Européen de l'Entreprise

Pôle BTP

1a rue de Dublin

67300 SCHILTIGHEIM

Monsieur le Président,

J'ai bien réceptionné votre courrier en date du 19 décembre 2014 relatif aux difficultés des entreprises du secteur du bâtiment, qui a retenu toute mon attention.

Comme vous le savez, dans le contexte actuel de croissance économique faible et de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, je suis très sensible à ce dossier qui touche à la survie de nos entreprises locales et à l'emploi.

J'ai d'ailleurs déploré à plusieurs reprises la baisse excessive de nos ressources, à un rythme trop rapide, qui a déjà des conséquences sur les décisions d'investissement des communes et des intercommunalités.

Je formule le vœu que votre démarche « Collectif bâtiment » de sensibilisation des acteurs publics permette de débloquer des commandes publiques dans notre département. D'ailleurs, la Communauté de communes de la Basse-Zorn que j'ai présidée jusqu'à récemment, a répondu rapidement à votre appel en permettant d'afficher 2 726 000 euros au compteur mis en place dans le cadre de ce Collectif.

J'espère vivement que d'autres collectivités suivront votre appel. Dans cette optique, je relaierai très prochainement votre message auprès des collègues maires et présidents d'intercommunalités, dans notre bulletin interne.

En outre, le projet de loi présenté par M. le Ministre MACRON, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale, comporte une disposition intéressante pour lutter contre la fraude au détachement entraînant une concurrence déloyale, en instaurant la carte d'identification professionnelle dans le secteur du BTP.

Pour préserver ces emplois non délocalisables, il était temps de mettre un terme à ce contournement de la législation sociale applicable dans notre pays. J'y serai attentif lors de la discussion au Sénat.

Espérant avoir répondu à votre préoccupation légitime, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes meilleures salutations.

Amicalement

Claude KERN